



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR L'AÉROPORT DE

BANGUI M'POKO



N° 551

du 19 août 2024

S M M A I R E

• De nouvelles infrastructures pour l'Aéroport de Bangui M'Poko	3
• Le Directeur Général décoré par le Président de la République	7
• Signature livre d'or	7
• Baptême des locaux rénovés de la DAAN	8
• EAMAC - Sortie promotion	9
• ERNAM - L'OACI valide deux mallettes pédagogiques normalisées	11

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH



DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR L'AÉROPORT DE BANGUI M'POKO

L'Aéroport international de Bangui M'Poko dispose désormais de nouvelles infrastructures. Les ouvrages ont été inaugurés le 19 juillet 2024 au cours d'une cérémonie présidée par son Excellence Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, en présence du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration. A l'occasion, Monsieur Mohamed MOUSSA a été décoré.

DES INFRASTRUCTURES POUR RENDRE L'AÉROPORT PLUS PERFORMANT

Ce sont des infrastructures qui vont radicalement changer le visage de l'Aéroport international de Bangui M'Poko et améliorer sensiblement ses performances opérationnelles. Ces infrastructures comprennent :

- Un Bloc technique et sa Tour de contrôle ;
- Une caserne SLI, le DREEM et les voies de servitudes SLI ;
- Les logements d'astreinte ;

- La nouvelle centrale électrique et le balisage lumineux ;
- Une station météorologique, des voies d'accès, un abri à gonflement et un parc à instrument ;
- Un centre d'information de vol (CDIV).

Pour le Directeur Général, « ces installations techniques ont été réalisées dans le cadre du Plan d'urgence en faveur de la République centrafricaine lancé depuis fin 2019 par l'ASECNA pour un montant de plus de 15 milliards de Francs CFA »



Monsieur Mohamed MOUSSA a indiqué que « l'ASECNA a réalisé d'autres investissements tout aussi importants pour faire de l'Aéroport international Bangui M'poko, un centre opérationnel moderne et doté des dernières technologies dans le domaine de la gestion du trafic aérien ». Il s'agit notamment :

- De la réhabilitation des aides lumineuses - balisage - approche et dispositif visuel de pente d'approche et de système de production et de distribution de l'énergie électrique, du réseau de télécommande et de la construction du bâtiment de la centrale électrique de l'Aéroport International de Bangui Mpoko ;
- De la mise en œuvre des équipements du centre d'information de vol qui abritera le contrôle d'approche ;
- De la mise en œuvre du radar de surveillance ;
- De l'acquisition du simulateur aérodrome ;
- De l'acquisition du simulateur en route ;
- De l'amélioration de la couverture VHF à Bangui, Bouar et Bria ;
- De la mise en œuvre du DME de route pour le site de Bangui ;
- De l'acquisition des équipements pour la Tour de contrôle et du Bloc Technique
- De la réhabilitation des logements d'astreinte ;
- De l'acquisition du système TOPSKY pour la visualisation de la situation aérienne ;
- De la mise en œuvre d'un système d'aides automatiques à la prévision immédiate (saapi).

DISCOURS DG



« Toutes ces acquisitions sont des équipements de dernière génération en matière de technologie et désormais l'Aéroport de Bangui M'Poko n'a rien à envier aux équipements des grands aéroports dans le monde.

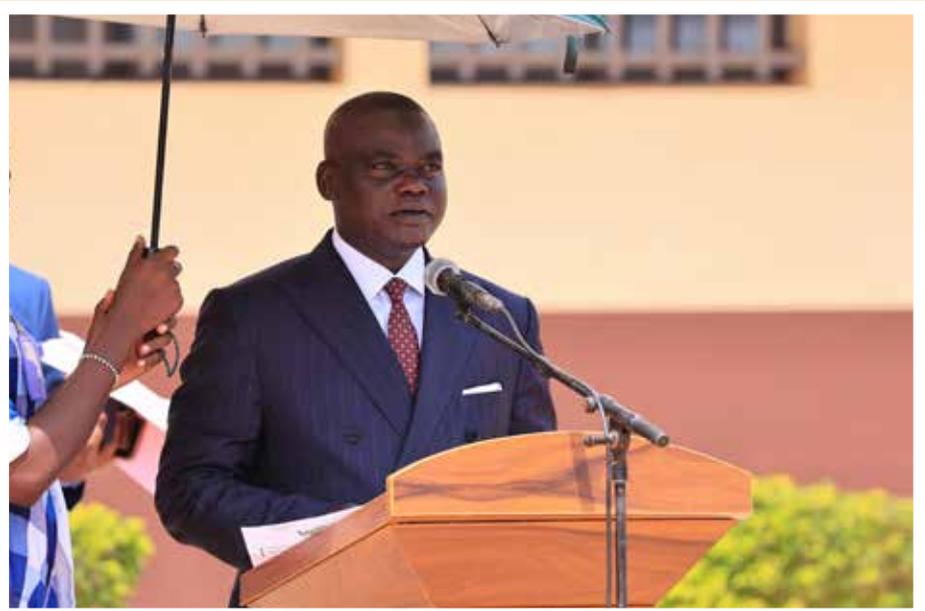
L'ensemble des infrastructures génie civil et équipements réalisés par l'ASECNA en République centrafricaine au cours des 5 dernières années ont un coût estimé à plus de 24 milliards de FCFA », a indiqué Monsieur Mohamed MOUSSA.

« En effectuant ces réalisations, mon objectif est d'élever l'Aéroport de Bangui M'Poko au rang de centre de référence dans la gestion efficace du trafic aérien en vue d'une utilisation optimale de l'espace aérien. Au résultat, vous disposez

désormais d'un centre opérationnel moderne, performant et prêt à faire face à une croissance du trafic aérien au cours des prochaines années. Du fait de sa situation géographique au centre de l'Afrique, Bangui peut en effet devenir un nœud de trafic aérien au cœur du continent », a conclu le Directeur Général.

DISCOURS MINISTRE TRANSPORT

Au cours de la cérémonie, le Ministre des Transports et de l'Aviation civile, Monsieur Gontran NDJONO-AHABA a pris la parole au nom de son Excellence le Président de la République de Centrafrique pour se réjouir de ces importantes réalisations qui consacrent la modernisation des installations techniques de l'Aéroport International de Bangui M'Poko. Il a indiqué que l'inauguration des nouvelles infrastructures intervient après des audits de l'OACI menés en 2007 et 2010 qui avaient révélé d'énormes carences et des non-conformités dans le système de supervision de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile centrafricaine. Après la mise en place d'un plan d'actions correctrices avec l'appui de l'OACI, les équipements réalisés par l'ASECNA marquent une étape importante dans la modernisation du transport aérien en Centrafrique.





Le Ministre a souligné l'engagement du gouvernement à faire du transport aérien l'un des piliers du développement de la Centrafrique. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le Projet d'Appui à la Modernisation de l'Aéroport international de Bangui M'poko (PAMAB). Dans cette optique, il sera procédé bientôt au lancement des travaux de construction de la nouvelle aérogare de Bangui. Un projet de nouvel aéroport est également à l'étude et devrait être construit à une soixantaine de kilomètres de Bangui.



DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR L'AÉROPORT DE BANGUI M'POKO



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉCORÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Avant de conclure son discours, le Ministre des Transports et de l'Aviation civile a rendu un vibrant hommage au Directeur Général pour son action à la tête de l'ASECNA et pour les efforts déployés pour appuyer la Centrafrique. Et pour toute son œuvre, Monsieur Mohamed MOUSSA a été élevé au rang de Commandeur dans l'Ordre national de la Reconnaissance centrafricaine par son Excellence le Président de la République qui, à l'issue de la visite de la tour de contrôle et du bloc technique, a signé le livre d'or de la Représentation de l'ASECNA en Centrafrique.





BAPTÊME DES LOCAUX RÉNOVÉS DE LA DAAN

Avant cette cérémonie, le Président de la République a procédé au baptême des bâtiments rénovés de la Délégation aux Activités Nationales de Centrafrique à hauteur de près de **147 millions de FCFA**. Les nouveaux locaux qui portent désormais le nom du Directeur Général, offrent un cadre de travail approprié et sain au personnel.

Avant de quitter la Centrafrique, le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration ont été reçus en audience par le Président Faustin Archange TOUADERA.



SORTIE PROMOTION

Le chef d'établissement de l'EAMAC, Monsieur BESSANE Mathiaco, a présidé le 25 juillet 2024, dans la salle de conférence Raymond cocker de ladite école, la cérémonie de remise officielle des diplômes aux :

- Cinq (5) élèves de la première promotion Aérodrome Flight Information Service (AFIS) ;
- Dix-sept (17) élèves Exploitants de l'Aéronautique Civile et
- Douze (12) élèves Exploitants des Télécommunications.

Ils sont donc au total trente-quatre (34) élèves sur trente-quatre (34) qui ont reçu leurs parchemins, soit un taux de réussite de 100%. Recrutés avec un niveau bac, ces élèves sortent nantis après neuf (09) mois de formation, d'un diplôme de technicien de l'EAMAC.

REMISE D'ATTESTATION

Le 02 août 2024 s'est déroulée la cérémonie de remise des attestations de fin de stage pour le personnel technique de la société NIGER SUMMA HANDLING (NSH) ayant effectué avec succès trois (03) formations continues à savoir :

- Système de Management de la Sécurité Avancée (SMS Avancé): douze (12) récipiendaires ;
- Instructeur sur site : quinze (15) récipiendaires
- Étude de sécurité (EDS) Numéro 10 : onze (11) récipiendaires.





VOL D'OBSERVATION

A ce niveau également, un taux de succès de 100/100 a été enregistré. Il est à noter que la société NSH s'est lancée dans le processus de certification ISAGO : IATA Safety Audit for Ground Operation. A cet effet, les formations délivrées par l'EAMAC permettront de soutenir les préparatifs dans le cadre de cette certification. L'ensemble de ces formations se sont déroulées du 26 Juin au 02 Août 2024.

Le 09 août 2024, s'est tenue l'opération de vol d'observation avec escale des élèves Ingénieurs Météo de la troisième année de l'EAMAC. Cette activité consiste à faire durant les séances de vol d'aéronef, les pratiques d'observation des nuages et phénomènes météorologiques, ainsi qu'à préparer la documentation du vol et/ou à faire un exposé verbal au pilote ou à un membre d'équipage ou à un agent d'opération de la compagnie désigné à cet effet.

La complexité de cette activité pédagogique réside dans le fait que le vol se fait avec escale sur un aéroport international en dehors du territoire nigérien. Ainsi donc, les mêmes pratiques à "l'aller" des élèves sont répétées au "retour" depuis l'aéroport de destination.

Ce vol a pour but, pour les futurs prévisionnistes aéronautiques, de mieux appréhender l'importance du service fourni aux usagers qu'est le personnel navigant, de s'assurer d'une commune compréhension avec les pilotes du contenu de la documentation de vol et de mieux appréhender les attentes/exigences des pilotes vis à vis d'eux. Les étudiants étaient au nombre de trente (30), accompagnés à cet effet de deux (02) instructeurs encadreurs (EDO H. K. et Alassani ALASSANBIGA).

ESPACE SPORTIF

Le 10 Août 2024, le chef d'établissement de l'EAMAC a procédé dans l'enceinte de la nouvelle cité, à l'inauguration de «l'espace sportif MOHAMED Moussa ». Il s'agit d'un espace sportif géant composé de terrains de jeux pour un large éventail de sports, dont le volley-ball, le basket-ball, le handball, le football et l'athlétisme.



L'OACI VALIDE DEUX MALLETES PÉDAGOGIQUES NORMALISÉES

... SUR LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ DE L'ERNAM

Une nouvelle Mallette Pédagogique Normalisée (MPN) de l'ERNAM intitulée « Maintenance des Equipements de Sureté » vient enrichir le programme Trainair Plus de l'OACI. Présentée sous le numéro STP/AVSEC/139/MES/278FR, elle a passé avec succès le processus de validation à l'issue d'un atelier organisé, du 06 au 17 Mai 2024, sous la supervision de l'OACI, avec le partenariat de la Cellule Régionale d'Assistance à la Sûreté de l'Aviation Civile (CRASAC) de l'Ambassade de France à Dakar.

Au cours de cette formation, qui a réuni un groupe expérimental de quinze (15) techniciens de maintenance des équipements de sureté issus de huit pays (Comores, Guinée, Mauritanie, Mali, RDC, Sénégal, Togo, Tunisie), les connaissances, aptitudes et attitudes nécessaires ont été fournies aux stagiaires en vue d'une mise en œuvre efficace des procédures de maintenance préventive et curative

des équipements de sûreté, à savoir, l'appareil d'imagerie radioscopique (RX), le portique et le magnétomètre. Avec un score de 100/100, largement supérieur au critère de validité de 80/80 exigé, ce nouveau cours, sur lequel l'OACI fonde beaucoup d'espoir en vue d'une maintenance sûre et efficace des équipements de sûreté de l'aviation civile à l'échelle mondiale, est désormais intégré dans le réseau d'échange mondial des mallettes pédagogiques normalisées et servira de référence aux autres centres de formation en sûreté de l'aviation civile du monde.

La validation de cette nouvelle mallette arrive à point nommé pour récompenser le soutien constant et l'ambition portée par le Directeur Général, M. Mohamed MOUSSA, en faveur de la formation des ressources humaines du continent. Au-delà, elle constitue une preuve de plus de la confiance dont bénéficie l'ERNAM auprès de ses clients et partenaires.



...ET SUR LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ) DANS LES SERVICES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Autre processus de validation réussi à l'issue d'une session de formation organisée du 20 au 31 mai 2024, à l'ERNAM, celui de la mallette pédagogique normalisée TRAINAIR PLUS intitulée «Maîtrise de la mise en œuvre d'un système de management de la qualité (SMQ) dans les services de la navigation aérienne - 310/198/QMS ANS».

Ce cours qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité des services de la navigation aérienne fournis par l'ASECNA, conformément aux exigences légales et réglementaires et aux dispositions de la norme ISO 9001 version 2015, est structuré en quatre modules couvrant les aspects essentiels du SMQ.

L'objectif visé est de permettre au personnel opérationnel et administratif de l'ASECNA d'acquérir les compétences nécessaires pour définir la politique et les objectifs du SMQ, planifier et mettre en œuvre les processus validés du SMQ, et mener des actions d'amélioration au niveau des services de la navigation aérienne.

Treize (13) stagiaires, principalement des nouveaux animateurs de proximité SMI des directions du Siège de l'ASECNA ainsi que deux (02) chefs sécurité, sûreté, qualité

et environnement des représentations du Niger et du Cameroun, ont pris part à cette session.

La formation s'est achevée sur une performance appréciable, avec un score d'au moins 80%, satisfaisant ainsi aux critères de validation de la mallette pédagogique, et la qualification de trois instructeurs et deux concepteurs de cours.



Cette nouvelle mallette pédagogique, qui fera l'objet d'une intégration dans le réseau d'échange des Mallettes Pédagogiques Normalisées de l'OACI, constitue, non seulement, un gage de reconnaissance et d'excellence, mais aussi, une assurance quant au maintien des normes de qualité les plus élevées au niveau des services de navigation aérienne de l'ASECNA.

Inspirée de la politique du Directeur Général de l'ASECNA, l'initiative de conception d'une mallette SMQ par l'ERNAM contribuera au renforcement des compétences du personnel de l'ASECNA en matière de gestion de la qualité. Un bénéfice certain pour les services de la navigation aérienne engagés dans un processus d'amélioration continue, garantissant ainsi une sécurité et une efficacité accrues pour les utilisateurs de l'espace aérien.

Processus de validation d'une mallette pédagogique TRAINAIR PLUS

Pour être validée, un projet de Mallette Pédagogique TRAINAIR PLUS doit obéir au critère de validité d'une Mallette Pédagogique Normalisée qui est de **80/80** :

- 1- Au moins **80%** des stagiaires du groupe expérimental doivent réussir au moins 80% des objectifs de fin de l'ensemble des modules de ladite mallette
- 2- Au moins **80%** des modules d'une mallette pédagogique doivent être validés. Un module est déclaré valide, lorsqu'au moins 80% des stagiaires du groupe expérimental ont eu au moins la moyenne requise sur le test de fin dudit module.

Ex : Cas de la nouvelle mallette pédagogique « Maintenance des Equipements de Sûreté » de l'ERNAM :

- 1- 100% des stagiaires du groupe expérimental ont réussi au moins 80% des objectifs de l'ensemble des six modules de cette mallette pédagogique
- 2- 100% des modules de ce projet de mallette pédagogique ont été validés.



Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris

Tel : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, University Street – Suite 740

Montréal – Québec – H3C 5J9

Tel : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3, Sub
City Yeka, Addis Ababa, Kebele 20/21,

Tel : +251983934191.